

Déclaration de conformité à la loi sur les équipements terminaux de radio et télécommunications (FTEG) et à la directive 1999/5/EG (R &TTE)

Hama	GmbH & Co. KG		
Le fabrio	cant/responsable		
certifie (que le produit		
	cas échéant configuration de l'équipement avec on des modules) :	3A04923	2
	Equipement terminal de télécommunications	×	Equipement radio
			1
	But d'utilisation		Catégorie d'appareils
(article 3	aux exigences du § 3 et autres dispositions corre 3 de R&TTE) s'il est utilisé de manière adéquate. es de santé et sécurité selon § 3 (1) 1. (Article 3 (1		de la loi FTEG
Normes harmonisées appliquées		Respect des exigences fondamentales par d'autres moyens (standards/spécifications utilisées)	
EN 60950-1 : 2006			
Exigenc	es de sécurité relatives à la compatibilité électror	nagnétique	§ 3 (1)2. Article 3 (1) b))
Normes harmonisées appliquées EN 301 489-1 V1.6.1		par d'autr	es exigences fondamentales es moyens s/spécifications utilisées)

EN 301 489-17 V1.2.1



Mesures pour une utilisation efficace du spectre des fréquences radio

Interface air des systèmes radio selon § 3(2) (Article 3 (2)) Normes harmonisées appliquées ... Respect des exigences fondamentales par d'autres moyens (standards/ spécifications des interfaces utilisées) EN / HN EN 300 328 V1.7.1 ETS Reg TP **BAPT**

Adresse Hama GmbH & Co. KG D-86651 Monheim/Germany www.hama.com

Tél., fax, e.mail

Tel: 0 90 91/50 2- 0 Fax: 0 90 91/50 2- 274 e-mail: hama@hama.de

Lieu, date

Moheim, 09.09.2009

F

C € 1177